

**Délibération n°2024-01-07b**

Réf. Nomenclature « Actes » : 8.5.4

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
**Versement des aides à l'habitat**  
**Aides au titre des actions du PLH**

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	66
Pouvoirs	14
Votants	80

**L'an deux mille vingt-quatre, le 15 février, à 18h00**, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 6 février 2024 par monsieur Pierre Chevalier, Président, s'est réuni à Ussel.

**Serge Peyraud** est nommé secrétaire de séance.

**Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :**

- Élus ayant donné pouvoir :**

Aubessard Anne-Marie	à	Jean-Pierre Saugeras	Jouve Nicolas	à	Aurélié Gibouret-Lambert
Badia Maryse	à	Sandra Delibit	Junisson Mady	à	Jean-Pierre Guitard
Calla Tony	à	Michel Pesteil	Le Gall Nathalie	à	Franck Rebuzzi
Cornelissen Tony	à	Gilles Barbe	Parrain Céline	à	Philippe Pelat
Cronnier Pierrick	à	Yoann Fiancette	Ribeiro Sophie	à	Marilou Padilla-Ratelade
Delpy Daniel	à	Jacqueline Cornelissen	Sauviat Jean-Marc	à	Sébastien Devallière
Gantheil Robert	à	Philippe Roche	Valibus Michèle	à	Christophe Arfeuillère

- Élus excusés :**

Arnaud Gérard ; Bauvy Claude ; Bodeveix Jean-Pierre ; Bourzat Michel ; Bredèche Robert (représenté) ; Brindel Stéphane (représenté) ; Briquet Isabelle (représenté) ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëtitia ; Couderc Daniel ; Gruat Xavier ; Jouve Patrick ; Juillard Patrice ; Le Royer Sandrine ; Louradour Pierrick ; Mazière Daniel ; Mouty Samuel ; Nirelli Catherine ; Peyrat Nathalie ; Peyraud Stéphane ; Prabonneau Sylvie ; Repezza Guillaume ; Ronceray Pascal ; Sarfati Laurent ; Simandoux Nelly (représenté).

Vu les statuts de Haute-Corrèze Communauté définissant ses compétences en termes d'habitat ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2019-06-06 en date du 12 décembre 2019 approuvant le projet du Programme Local de l'Habitat 2019-2025 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2021-03-05 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021 validant le règlement d'attribution des aides du Programme Local de l'Habitat de Haute-Corrèze Communauté pour la période 2019-2025 aux communes dans le cadre des autres actions PLH ;

Vu la délibération du Conseil de Communauté en date du 14 décembre 2023 validant le règlement d'attribution des aides de Haute-Corrèze Communauté dans le cadre du PLH, et en particulier l'action 2 portant sur les aides attribuées aux propriétaires privés dans le cadre de l'OPAH RR et de l'OPAH RU (modificatif n°2) ;

Le Président rappelle qu'Haute-Corrèze Communauté a décidé d'accorder, dans le cadre de ses compétences en matière d'habitat, des subventions pour soutenir des projets dans le domaine de l'habitat public.

Considérant que l'ensemble des pièces nécessaires au versement de la subvention, comme défini dans le paragraphe « versement de la subvention » du règlement d'attribution des aides du programme local de l'habitat de Haute-Corrèze Communauté ont été fournies par la commune suite à la réalisation des travaux de rénovation ;

Le versement de l'aide au bénéficiaire peut être effectué selon les modalités suivantes :

Nom	Prénom	Aide attribuée au titre de	Date de la commission d'attribution	Montant de l'aide attribuée	Montant de l'aide recalculée sur factures
SCI des quatre carrières		<b>Action n°5</b> « Rénovation des façades des CB»	15/12/2022	2 500,00 €	<b>2 500,00 €</b>
TRONCHE	Pierre-André	<b>Action n°5</b> « Rénovation des façades des CB»	16/12/2021	2 500,00 €	<b>2 500,00 €</b>

Après en avoir délibéré favorablement, à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le versement de l'aide au bénéficiaire conformément au tableau proposé ci-dessus.

A l'unanimité	
Votants	86
Pour	86
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 15 février 2024

Le Président,  
Pierre Chevalier

